

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 24 janvier, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 17/01/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

<p>Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0</p>	<p>Objet : Budget Ordures Ménagères 2022 – Décision Modificative n° 3</p> <p style="text-align: center;">N° 2023-8</p>
---	---

Présents (39) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Patrick, DUBERNARD Alain, BAHEU Benoît, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, SOULE-ARTOZOUL Rosa, HELARY Yann, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Absents (15) : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, LLOP Frédéric, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, GAY Eric, ACCHINI Nicole, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (8) :

- DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
- DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
- MALERE Hélène à PAUCIS Jean
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
- NARS Aline à MIR André
- FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

M. Dominique GALAUP a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président expose l'insuffisance de crédits sur le compte 66111 « Intérêts réglés à l'avance » pour régler l'échéance du 30/12/22 du prêt Crédit Agricole 463663 d'un montant de 7 968.67€, dont 5 968.70€ (amortissement) et 1 999.97€ (intérêts).

BUDGET OM CCAL 2022 - DM n°3 (séance du 24 janvier 2023)					
Chap	Article	Désignation	Total Budget	Plus/Moins	Nouveau total
 FONCTIONNEMENT					
Dépenses de fonctionnement					
66	66 111	Intérêts réglés à l'échéance (S11006)	19 050,00€	700,00 €	19 750,00 €
12	62117	Personnel affecté par commune membre GFP(S11006)	85 000,00 €	-700,00 €	84 300,00 €

Monsieur le Président propose d'en débattre.

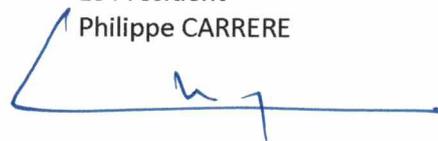
Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la proposition de modification des inscriptions budgétaires telles que présentées par Monsieur le Président;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU